

Lors du conseil national de l'automne 2017, les personnes présidentes de secteurs ainsi que les membres du conseil d'administration ont adopté le Plan d'action national (PAN) 2017-2020 de l'AREQ. Fruit d'un véritable travail d'équipe, ce plan d'action découle des orientations et des champs d'intervention qui ont été votés lors du 46^e Congrès.

Ainsi, un total de 47 actions ont été inscrites au PAN. Tout au long du triennat, ces actions s'enrichiront d'exemples concrets de réalisations à tous les niveaux, qu'ils soient national, régional ou sectoriel.

AXE - Les droits et les intérêts de nos membres et des personnes âgées au cœur de nos préoccupations

1 Développer des réflexions, prendre position et intervenir publiquement en matière de santé et services sociaux de manière à influencer les décisions des autorités gouvernementales.

2 Partager notre expertise et faire connaître les réalités de nos membres au sein de regroupements et de coalitions en matière de santé.

3 Développer et diffuser des outils d'information et de sensibilisation sur les saines habitudes de vie auprès de nos membres.

4 Revendiquer une offre d'hébergement (résidences privées, CHSLD, OBNL, ressources intermédiaires, ressources de type familial) et de logement répondant aux besoins des personnes âgées.

5 Revendiquer une offre de services publics de qualité en matière de soins à domicile.

6 Contribuer à rétablir les faits en matière de vieillissement et dénoncer toute forme d'âgisme.

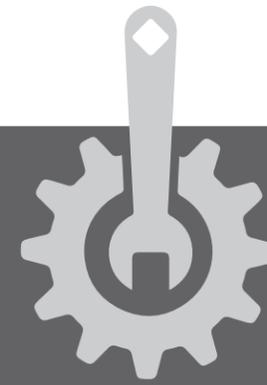
7 Assurer une vigie et réagir au besoin, soit en dénonçant la maltraitance, en proposant des solutions ou en faisant connaître les pratiques de bienveillance.

8 Réfléchir, informer et prendre position dans le dossier de l'aide médicale à mourir, notamment en regard des demandes anticipées.

9 Réclamer des mesures de soutien, informer nos membres et appuyer des organismes d'aide aux personnes proches aidantes.

FICHES D'ACTION

Le plan d'action sera accompagné de fiches d'action avec des exemples concrets visant à favoriser l'atteinte de nos objectifs.



10 Développer et diffuser des outils de sensibilisation, notamment à l'intention des personnes salariées, quant à la désindexation de la rente de retraite.

11 Faire pression sur le gouvernement pour qu'il s'engage à améliorer les régimes publics.

12 Informer les personnes âgées et défendre leurs droits à l'égard de leurs régimes de retraite.

13 Analyser les politiques gouvernementales et les mesures fiscales touchant les personnes âgées.

14 S'associer à des initiatives ou à des organismes voués à la défense des droits des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité.

15 S'associer à des organismes de protection du public et des consommateurs.

16 Revendiquer un régime public universel d'assurance médicaments.

AXE - La vie associative

17 Cerner les attentes et les besoins de nos membres, notamment les nouveaux.

18 Développer et faire connaître l'offre de services à nos membres, notamment les avantages et les rabais.

19 Réaliser ou appuyer des recherches, informer et outiller nos membres sur des dossiers d'actualité.

20 Colliger et faire connaître les besoins des membres de l'AREQ dans le cadre du renouvellement annuel du régime ASSUREQ.

21 Informer nos membres à propos des assurances.

22 Promouvoir la mission et l'énoncé de valeurs de l'AREQ.

23 Favoriser des débats sains, sereins et constructifs au sein de nos différentes instances, en vue de prises de position cohérentes et éclairées.

24 Utiliser ou développer des mécanismes de consultation et de rétroaction auprès de nos membres.

25 Souligner et faire connaître la contribution des membres de l'AREQ tant dans notre organisation que dans leur communauté.

26 Soutenir les élus bénévoles qui siègent à différents postes dans les régions et les secteurs.

27 Adapter nos façons de faire et nos structures aux besoins de nos bénévoles.

28 Organiser ou appuyer des activités sociales, culturelles et récréatives à l'intention de nos membres.

29 Développer des activités d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux membres.

30 Promouvoir nos actions et nos revendications auprès de la population, des décideurs et de la CSQ.

31 Faire connaître les sessions de préparation à la retraite et en mesurer les retombées.

32 Faire connaître l'AREQ, ses actions et ses revendications, aux membres et aux syndicats de la CSQ.

AXE - La participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité

33 Prendre position à propos d'enjeux, de politiques et de projets de loi concernant les droits et les intérêts de nos membres et des personnes âgées.

34 Influencer les décisions des autorités gouvernementales et politiques à l'égard des grands enjeux de société.

35 Appuyer nos membres qui s'impliquent dans différentes causes et au sein d'organismes de la société civile.

36 Souligner des journées et des semaines thématiques portant sur le bénévolat et l'engagement social de nos membres.

37 Faire connaître et reconnaître l'apport de nos membres qui agissent comme proches aidants.

38 Prendre part activement aux coalitions ou aux efforts communs de défense des personnes âgées et aux initiatives rejoignant leurs intérêts.

39 Poursuivre notre collaboration avec des organismes d'entraide au niveau national et international.

40 Soutenir la FLG dans la réalisation de son plan d'action et promouvoir ses activités.

41 Prendre position et agir dans les dossiers environnementaux.

42 Promouvoir et défendre la langue française.

43 Suivre de près le dossier de la laïcité de l'État.

44 Informer et outiller nos membres à propos de la réforme du mode de scrutin.

45 Organiser et appuyer des initiatives favorisant la solidarité intergénérationnelle.

46 Réfléchir aux valeurs d'inclusion et d'affirmation collective dans la société québécoise et appuyer des initiatives les favorisant.

47 Appuyer des organismes et des initiatives visant à promouvoir la persévérance et à lutter contre le décrochage.

Pour en savoir plus à propos du Plan d'action national de l'AREQ, visitez régulièrement le areq.lacsq.org.